



VILLE D'ESCAUDAIN

Escaudain Infos

N°35 - Avril 2013



Pose de la 1ère pierre de 31 nouveaux logements en présence notamment de Franck-Olivier LACHAUD, Sous-Préfet de Valenciennes.



Sommaire

EDITO :	page 2	FINANCES :	pages 9, 10 et 11
TRAVAUX :	page 3	HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT :	page 11
CÉRÉMONIES :	page 4	DIVERS :	page 12
SPORTS :	pages 5 et 6	ESPACES NUMÉRIQUES :	pages 13 et 14
CULTURE :	pages 6 et 7	MANIFESTATIONS À VENIR :	page 15
JEUNESSE :	page 8	LA TRIBUNE DES GROUPES :	page 16
ENSEIGNEMENT :	pages 8 et 9		

EDITO

La séance du Conseil Municipal du 9 avril 2013 était consacrée en partie à la présentation et au vote du Budget Primitif 2013. Ce projet de budget a été élaboré en plusieurs temps. Le 12 février, lors du Débat d'Orientations Budgétaires, les différentes composantes du Conseil Municipal faisaient part de leurs attentes, lesquelles reprenaient, si je puis dire, les directives que j'avais proposées lors de la première séance de travail à savoir :

- maintien des taux d'imposition au niveau de 2012,
- pas d'emprunt,
- maintien de l'enveloppe des subventions aux associations locales au niveau de 2012.

Ceci afin de ne pas pénaliser la population déjà confrontée à de grandes difficultés et de ne pas engager la nouvelle équipe municipale qui sortira des urnes en 2014.

La Commission Finances (composée du Maire, des adjoints, conseillers délégués et des présidents de groupes politiques) s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler le projet de budget qui fut présenté à l'ensemble du Conseil Municipal le 9 avril et dont vous trouverez le détail dans cette édition de l'info municipale.

Le Budget Primitif 2013 a été voté à une large majorité (20 voix pour et 9 abstentions). En effet le groupe socialiste s'est abstenu tout en votant les autres questions (taux de l'imposition locale...). La composante communiste/républicaine du groupe Agir Ensemble Pour Escaudain, l'UNIC, et le Nouvel Elan Escaudinois votèrent le budget

qui est le dernier du mandat. Bien que respectant la décision du groupe socialiste, je ne comprends pas cette position, le budget ayant été préparé en concertation avec tous. Est-ce un signe pour l'avenir ?

Le matin du 9 avril, nous posons la 1ère pierre d'un ensemble de 20 logements locatifs et d'un béguinage pour personnes âgées de 11 maisons sur le site Knox (ancienne savonnerie). Le projet ANRU sur ce site sera bouclé avec l'ouverture prochaine (en 2014) de la médiathèque communautaire. Une action de redynamisation urbaine qui met en valeur le travail partenarial de la Commune avec le groupe GHI, la CAPH, la Caisse des Dépôts et les services de l'Etat.

Escaudain continue de se développer, conformément à nos engagements.

Poursuivons ensemble notre action pour la ville et ses habitants.



Votre Maire, Jacky LAURE

TRAVAUX

AVANCÉE DE LA CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE



C'est l'un des derniers projets menés dans le cadre de l'ANRU sur la commune qui se prépare à voir le jour. Le chantier est aujourd'hui « hors d'air - hors d'eau » et la réception du gros œuvre est programmée pour le mois de juin. Suivra ensuite l'aménagement intérieur de l'équipement. Rappelons que les travaux (3.375.635 €/HT) sont entièrement financés par la CAPH, l'ANRU, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil Général.

En sus de l'auditorium de 350 m², plusieurs espaces seront créés à l'intérieur des 1.000 m² de la médiathèque, répartis sur deux niveaux avec notamment une salle d'animations de 36 m², plusieurs espaces thématiques (actualités/presse, bandes dessinées, famille/petite enfance...), un petit salon dédié aux nouveautés ou à des thématiques particulières, ou encore un coin spécifique aux romans fantastiques et de science-fiction... De quoi satisfaire les goûts de tous ! Les premiers ouvrages sont d'ailleurs déjà en train d'être catalogués par les premiers membres de l'équipe de la médiathèque, et dès son ouverture au public, ce sont ainsi environ 15.000 ouvrages sur divers supports (livres, journaux, magazines, CD, DVD) qui seront disponibles.

Enfin, comme dans les autres médiathèques communautaires du territoire, des automates permettront aux usagers d'effectuer seuls les opérations de retours et de prêts d'ouvrages et une borne extérieure permettra quant à elle le retour des documents 24h/24h.



CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS SUR LE SECTEUR KNOX

La construction de 31 nouveaux logements (20 appartements locatifs et un béguinage de 11 maisons) a débuté sur l'ancienne friche industrielle Knox. Afin de marquer cet événement, une cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre s'est déroulée le 9 avril, en présence notamment de Franck-Olivier LACHAUD, Sous-Préfet de Valenciennes, de Jacky LAURE, Maire d'Escaudain, de Yannick NISON, Maire d'Hasnon et Vice-Président de la CAPH délégué au logement, et de Jean-Paul CLEMENT, Président du Directoire de la SA du Hainaut.



Prise de parole de M. le Sous-Préfet

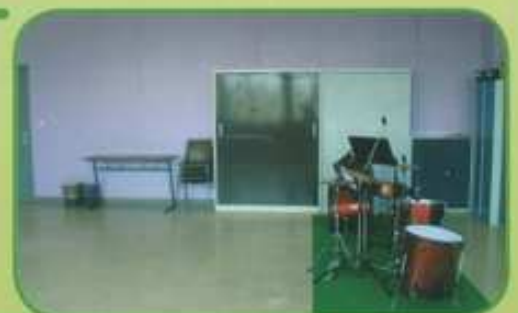


De gauche à droite : Jacky LAURE, Jean-Paul CLEMENT, Franck-Olivier LACHAUD, et Yannick NISON

Ces 31 logements, dont la livraison est prévue au cours du 4^{ème} trimestre 2014, viendront compléter le parc immobilier de la SA du Hainaut sur ce secteur qui compte déjà 46 appartements locatifs, 22 maisons en accession à la propriété (10 sont en cours de construction et les 12 autres en cours de commercialisation), sans oublier 19 parcelles qui seront prochainement commercialisées en lots libres.

COUPS DE PINCEAUX

Cet hiver, les locaux du centre culturel Charles de Gaulle et du foyer Jacques Brel ont tous deux reçus un petit coup de jeune. Au foyer, c'est un chantier d'insertion qui s'est attelé à la tâche alors qu'au centre culturel, ce sont les services municipaux qui se sont chargés de poursuivre les travaux de peinture dans plusieurs salles.



CÉRÉMONIES

VŒUX À LA POPULATION

C'est le 18 janvier dernier, à la salle de la Jeunesse, que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Après une remarquable ouverture musicale proposée par l'harmonie et la chorale, Jeannette MARCUZZI, adjointe à la culture, fêtes et cérémonies, a remercié les personnalités et le nombreux public venus assister à cette cérémonie malgré le mauvais temps, la neige s'étant invitée pour l'occasion.

Après les discours d'Anne-Lise DUFOUR, députée, et de Michel LEFEBVRE, vice-président du Conseil Général, Bruno SALIGOT, 1er adjoint, a dressé le bilan de l'année 2012 et s'est félicité de la bonne tenue des finances municipales qui ont permis de poursuivre la réalisation de nombreux travaux, sans, cette année encore, recourir à l'emprunt ni augmenter les taux d'imposition locale.

Après avoir renouvelé ses vœux, Monsieur le Maire a ensuite évoqué les difficultés à venir en raison notamment des baisses des dotations de l'Etat, contraignant ainsi les collectivités territoriales à restreindre leurs actions. Il s'est cependant engagé à ne pas augmenter les taux d'imposition locale cette année encore et à reconduire le montant global des subventions accordées aux associations locales, ces dernières tenant un rôle fondamental dans la vie de la commune. Jacky LAURE s'est ensuite réjoui de voir arriver à terme les différents projets menés dans le cadre de l'ANRU (après les rénovations de la salle de la Jeunesse et du Jardin Public, c'est un tout nouveau quartier autour de la future médiathèque au nord-est de la ville qui est en train d'émerger) ainsi que du développement de la zone d'activités des Six Marianne où plusieurs sociétés se sont récemment implantées.



INSCRIPTIONS AUX NOCES D'OR

Les couples désireux de célébrer leurs noces d'or ou de diamant (50 ou 60 ans de mariage) le dimanche 13 octobre prochain sont invités à s'inscrire **du 19 août au 9 septembre 2013**, auprès du service de l'état-civil, en mairie, munis de leur livret de famille. Pour plus de renseignements, téléphoner au 03.27.44.88.92.



INSCRIPTIONS AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Mettez des couleurs à notre ville en participant au concours des maisons fleuries ! Vous participerez ainsi au fleurissement et à l'embellissement de notre cadre de vie.

Inscriptions du 6 mai au 7 juin auprès des services techniques (mairie - 1er étage) et par téléphone au 03.27.44.89.05.

Attention, le concours ne pourra être organisé sans un minimum de 20 participants.

SPORTS ●●●●●●●●●●

DÉNOMINATION DU CLUBHOUSE DU BASKET FEMININ



M. le Maire et Mme Joly dévoilant la plaque

Après le décès d'André JOLY, les dirigeants du club de basket féminin ont émis le souhait de voir son nom attribué à leur « clubhouse », souhait que le conseil municipal a exaucé lors de sa réunion du 23 octobre 2012 et qui s'est vu concrétisé par le dévoilement de la plaque lors d'une cérémonie intimiste organisée le 24 janvier dernier en présence notamment des proches d'André, des membres du club et d'élus municipaux. L'occasion de rendre un nouvel hommage à une figure emblématique pour le club et de se remémorer quelques bons souvenirs.



La salle de réunion du club de basket féminin

30^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL MINIMES DE BASKETBALL



Comme chaque année, c'est lors du week-end de Pâques que le club de basket masculin a organisé son tournoi international minimes. Une saveur particulière cette année puisqu'il en était à sa 30^{ème} édition !

Le club a donc accueilli 8 équipes venant d'horizons divers : Denain et Croix pour la France, Jebasov, Liège et Quaregnon pour la Belgique, Sopron et Szombathelyi pour la Hongrie et enfin Wroclaw pour la Pologne. Malgré la blessure d'un de leurs joueurs lors de la 1^{ère} journée du tournoi, ce sont les polonais qui l'ont emporté devant les belges de Jebasov au terme d'une très belle finale.

9^{ème} ÉDITION DE LA « JEAN-CLAUDE TREMBLAY »

Malgré le froid et la brume, 150 participants ont fait le déplacement le 17 février dernier afin de participer à la 9^{ème} édition de la « Jean-Claude Tremblay ». Six courses étaient programmées en fonction des niveaux de chacun, et les athlètes du club d'Escaudain ont porté haut leurs couleurs en remportant près de la moitié des courses. Ils ont ainsi fait honneur à leur Président, Patrick DERUELLE, qui n'a pu participer à cette journée. Un hommage a également été rendu à Jean-Marie DARGENT, un ancien athlète décédé un mois plus tôt.



LE CLUB DE FORCE ATHLÉTIQUE COMPTE DE NOUVEAUX CHAMPIONS DE FRANCE

Le club a encore frappé fort cette année dans les différents championnats de France de force athlétique et de développé couché.

Chez les jeunes à Châteauroux, la petite crevette du club, Caroline MERCIER, jeune cadette de 15 ans finit 1^{ère} dans la catégorie des -47kg avec un total de 132.5kg (Squat 45kg, développé couché 27.5kg et soulevé de terre 60kg). Pour sa 1^{ère} participation, Emeric MERCIER finit 5^{ème} dans la catégorie des -83kg junior avec un total de 440kg (SQ : 150KG - DC : 120 - SDT : 170KG).

En développé couché à Tremblay-en-France, le club a obtenu deux places de champions de France ainsi qu'une 3^{ème} place. Leïla DUHEM termine 1^{ère} avec un nouveau record de France dans la catégorie des +84kg master 2 à 150kg. Elle est également qualifiée pour les prochains championnats d'Europe au mois d'août.

Philippe BILLOIR en catégorie -120kg finit 1er avec un superbe record de France à 280.5kg. Dans la même catégorie Dimitri BONNAY monte sur la 3ème place du podium avec une barre à 240kg (il perd la 2ème au poids de corps).

Enfin à Berck, Eric WETTEL, en catégorie 74kg master 2, finit à la 2ème place avec un total de 605kg avec le même total que le 1er. Quant à Marc DUHEM, il termine également 2ème de la catégorie -83kg master 2. Ils sont tous les deux qualifiés pour les championnats du monde masters en octobre à Orlando.

En outre, Marc a reçu la médaille d'or de la fédération pour service rendu comme coach de l'équipe de France senior en présence de Xavier DEPUYTHORAC vice-président de la F.A. et de Souad GHAZOUANI championne olympique handisport à Londres de développé couché.



À LA DÉCOUVERTE DU CLUB DE TIR

Créé en 1896, en un temps qui a vu fleurir de nombreux stands de tir, celui d'Escaudain a su traverser les époques. S'il s'agissait, à la fin du 19em siècle, alors que l'esprit revanchard régnait, de préparer le citoyen à viser d'autres cibles, le tir est devenu un loisir pacifique aux vertus formatrices.



Installé dans l'enceinte du complexe sportif, le stand est équipé d'un pas de tir pistolet carabine 10 m, d'un pas destiné au pistolet 25 m (pistolet standard 22lr, pistolet combiné 22lr, pistolet sport 32 et 38). Ces disciplines incluent le tir de précision et la vitesse. Les pistoliers et carabiniers 50 m ont à leur disposition des équipements dotés de rameneurs de cibles électriques.

Les débutants peuvent bénéficier des conseils de tireurs toujours prêts à dispenser leur savoir. Le club accueille actuellement 77 affiliés, mais déplore que le nombre de jeunes ne soit pas plus important.

Horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 14h à 16h et le dimanche de 10h à 12h.

CULTURE ●●●●●●●●●●

LE CERCLE LAÏQUE FÊTE SES 100 ANS !

Et à l'occasion de ce centenaire, l'association voit les choses en grand ! Le début d'année 2013 s'est donc vu rythmé par diverses manifestations, en passant de la traditionnelle expo des artistes, à une étrange machine à remonter le temps, d'une soirée cabaret à un spectacle de magie etc.

L'expo des artistes, s'est donc tenue en janvier pour la 4ème année consécutive mais cette fois, année du centenaire oblige, ce n'est pas simplement trois artistes locaux qui étaient mis à l'honneur mais 100 œuvres ! Ces dernières étaient réalisées par les artistes mis à l'honneur lors des trois éditions précédentes mais aussi par 4 petits nouveaux : Bernard Dhenain, Bernard Leclercq, Léandro Spina et Valentin Duhem, auxquels il faut rattacher les travaux des enfants de l'école maternelle Marcel Cachin exposés dans le hall. Une expo remarquable et remarquée si l'on en croit le nombre de visiteurs qui ont fait le déplacement.





La soirée du 9 mars était l'occasion d'organiser une soirée cabaret où plusieurs artistes locaux se sont laissés aller à pousser la chansonnette en interprétant des grands classiques : Brel, Barbara, Devos ou bien encore du Piaf. Un spectacle qui a fait salle comble !

Par ailleurs, les écoles sont pleinement associées aux manifestations du cercle laïque qui a proposé à 200 élèves des classes de CM1 et CM2 de participer à un atelier du papier réalisé par l'association « Pour les arts graphiques en vallée de Clisson » où chaque élève a pu ainsi observer le procédé de fabrication d'une feuille de papier et repartir avec sa feuille personnalisée. Sans compter la fameuse machine à remonter le temps créée de

toutes pièces par Eugène et Christian, nous a fait faire un bond de 100 ans en arrière pour nous faire redécouvrir les objets du passé.



Ces deux animations étaient également présentées lors du week-end des Euromondiales les 23 et 24 mars dernier. L'occasion de découvrir les coutumes, les spécialités culinaires, les danses traditionnelles etc. de nos pays voisins. Ainsi les nombreux visiteurs ont pu déguster de la paella, du couscous, des gâteaux polonais ou du thé à l'anglaise auprès des différents stands tenus par des associations escaudinoises. Des animations étaient régulièrement proposées : démonstration de danses diverses (moderne par l'association Bimbo, country par le club Atout Forme, polonaise avec les « Sokol » d'Abscon), de step, interlude musical par l'harmonie ou Minaa Eden... C'était également l'occasion de célébrer l'anniversaire du cercle, ainsi un stand y était consacré avec des photos, des articles ou affiches retraçant quelques uns des moments forts de l'association depuis sa création en 1913.



D'autres manifestations ont suivi avec notamment le repas du centenaire concocté par la section du Club Couture le 6 avril et deux représentations de magie le lendemain avec deux magiciens reconnus outre-manche : Etienne Pradier et Nicolas Clément, lequel est originaire d'Escaudain. Une soirée qui a émerveillé les 200 spectateurs venus assister à ces représentations.



Mais la fête du centenaire ne s'arrête pas là, d'autres manifestations sont attendues avec notamment la venue de la Compagnie Malicet le 11 mai qui présentera un spectacle de danse sur des chansons de Brel.

LA MEDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE : NOTRE MAISON À TOUS !



Les livres sont dans la vie, la vie est dans les livres ! Alors, vous pensez..., une médiathèque : quel programme ! Et si nous en faisons notre maison à tous ? Chiche ! Alors, à vos marques ! Prêts ! Partez !



Nous vous invitons à participer à une grande aventure qui démarrera en mai pour se terminer avec l'ouverture de la médiathèque communautaire. Avec notre partenaire, l'association « Résonances Culturelles », nous avons concocté un beau programme dont vous serez les principaux

acteurs. Sans vous, ce projet ne pourra pas avoir lieu, alors nous comptons sur vous !

Au programme : interviews, portraits photographiques, reportages, rendez-vous chez vous, dans les associations, les écoles etc. afin de préparer cet événement qui vous concerne tous : l'arrivée prochainement de la médiathèque communautaire d'Escaudain ! Nous souhaitons faire de cette arrivée, un événement qui VOUS ressemble, qui VOUS appartienne car il s'agit de VOTRE médiathèque. Un tel événement se prépare et nous avons besoin de votre contribution car nous n'oublions pas ce qui fait la richesse de notre ville : ses habitants !

Plus de renseignements : Mairie d'Escaudain : 03.27.44.07.04 - Résonances Culturelles : 03.21.20.61.21

JEUNESSE

L'ALSH FAIT SON CARNAVAL

Le Centre de Loisirs 6-12 ans des vacances d'hiver s'est déroulé du lundi 18 février au vendredi 1er mars 2013. Il a réuni 95 enfants autour du thème du « Carnaval ». Cette année, enfants et animateurs ont souhaité organiser une parade sous la forme d'un défilé carnavalesque. Les acteurs se sont mobilisés durant 7 jours afin de préparer décors et autres costumes nécessaires à la fête des maques qui a eu lieu le mercredi 27 février à la salle de Jeunesse. Les chorégraphies ont été mises en œuvre avec sérieux et application, et l'enthousiasme et la bonne humeur affichés par chacun des participants ont conduit à la réalisation d'un spectacle de qualité suivi par un grand nombre de parents. Le succès rencontré lors de cette édition entraînera la reconduction de l'action en 2014.



TARIFS		
Situation familiale	Période de 10 jours	Période de 8 jours
Familles non imposables* (sur les revenus 2011)	33,00 €	26,40 €
Familles imposables* (sur les revenus 2011)	41,50 €	33,20 €
Familles non domiciliées dans la Commune*	105,00 €	84,00 €

**quel que soit le nombre d'enfants inscrits*

À noter sur vos agendas :

Les inscriptions pour l'Accueil de Loisirs de Juillet 3-16 ans qui se déroulera du 8 au 31 juillet 2013 (de 9h à 17h) auront lieu en mairie, bâtiment modulaire, de 9h à 11h et de 14h à 16h, les mercredi 29 mai, mercredi 5 juin, jeudi 6 juin et vendredi 7 juin.

ENSEIGNEMENT

ALLOCATION AUX LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

La municipalité verse une bourse communale aux élèves ayant fréquenté assidument en 2012-2013 :

- un **établissement d'enseignement spécialisé** (handicapés, section d'études spécialisées d'un collège, institut médico-éducatif) ou un **établissement de l'enseignement supérieur** ;
- un **établissement du second cycle de l'enseignement secondaire** (lycée).

Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent déposer les documents nécessaires à l'instruction de leur demande en mairie au service comptabilité (2ème étage) **entre le 3 juin et le 5 juillet**. Attention, aucune demande ne sera acceptée après ce délai. L'allocation sera versée fin octobre / début novembre.

Documents à fournir pour les personnes majeures :

- un relevé d'identité bancaire ou postal au **nom et adresse du demandeur** ;

- un certificat de scolarité, daté au plus tôt de fin mai 2013, signé par le chef d'établissement avec le cachet ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur.

Documents à fournir pour les personnes mineures ou handicapées :

- un relevé d'identité bancaire ou postal au **nom et adresse des parents** ;
- une copie du livret de famille pour les couples en concubinage ou en cas de veuvage (en cas de divorce fournir une copie du jugement) ;
- un certificat de scolarité, daté au plus tôt de fin mai 2013, signé par le chef d'établissement avec le cachet ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service comptabilité au 03.27.44.89.07.

PRÉINSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLES

Inscriptions
scolaires
2013/2014

Les préinscriptions des enfants nés en 2010 et 2011, dans les écoles maternelles du centre ville et du hameau Saint-Marck (écoles René Simon/Mme de Sévigné et Paul Langevin) se dérouleront en mairie, bâtiment modulaire, le mardi 7 mai de 13h45 à 16h. Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour les familles relevant des autres secteurs (écoles Marcel Cachin, Roger Salengro et Schneider), se rapprocher directement de l'établissement concerné.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil municipal s'est prononcé le 12 mars dernier pour le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Un groupe de travail composé d'élus, des directeurs d'écoles et de représentants de parents d'élèves, a été créé afin de réfléchir à la meilleure façon de la mettre en place. Le projet ainsi établi en concertation sera validé en fin d'année 2013 par les conseils d'écoles et le conseil municipal avant d'être soumis à l'approbation des services de l'Éducation Nationale.

SÉJOUR DES ÉCOLES AUX GRANGETTES



Deux classes de la commune ont participé à un séjour pédagogique aux Grangettes dans le Jura : durant une semaine, les 41 élèves des classes de M.GAZET de l'école Paul Langevin et de Mme GERARD de l'école Marcel Cachin ont ainsi profité des plaisirs de la neige en allant s'initier au ski sur les pistes de Métabief. Ils ont également pu effectuer quelques visites pédagogiques : le château de Joux, le parc polaire de Chau-Neuve où les enfants ont pu approcher non seulement les chiens polaires mais aussi des rennes, des aurochs et des poneys "Tarpan". Et bien sûr ils sont allés visiter une fromagerie d'où ils sont revenus avec du Comté, du Mont d'Or et du Morbier pour leurs parents. Les enfants sont rentrés les valises pleines de souvenirs inoubliables.



PALMES ACADEMIQUES

Le 5 février dernier, les proches d'Isabelle BRUNET, secrétaire à l'Inspection de l'Education Nationale - circonscription Valenciennois-Escaudain, ont eu la fierté de voir Mme JACQUIER, Inspectrice départementale de l'Education Nationale, lui remettre les Palmes Académiques (dans le grade d'officier) lors d'une cérémonie organisée à la salle de la Jeunesse. Le professionnalisme dont Mme BRUNET fait preuve depuis le début de sa carrière a été mis en avant dans chacun des discours qui ont suivi, que ce soit, par Jacky LAURE, Maire d'Escaudain, ou par d'anciens Inspecteurs de l'Education Nationale avec qui Mme BRUNET a collaboré.

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2013

Le Budget Primitif 2013 s'inscrit une fois de plus dans un contexte difficile en raison des conséquences de la crise économique et des mesures prises au plan national pour l'enrayer. L'ensemble des membres du conseil municipal ont souhaité que ce BP permette à minima de maintenir, voire si possible, d'améliorer les services offerts à la population notamment en direction de la jeunesse et des affaires scolaires et sociales, tout en anticipant les difficultés à venir. En effet il faut faire face au nouveau gel des dotations en 2013, (qui sont d'ailleurs annoncées en baisse pour 2014 et 2015), à l'augmentation des prix et des taxes (TVA...), des cotisations patronales etc. Afin de rester prudent, une part importante de l'excédent 2012 a été mise en réserve (700.000€).

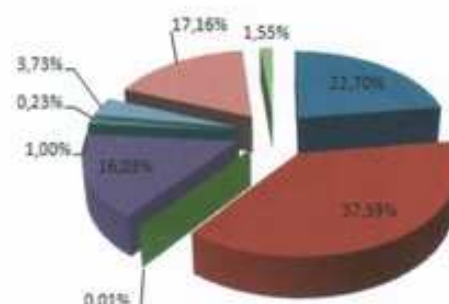
Le BP a été adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 9 avril 2013. Il s'équilibre comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	4.627.471,01	8.619.740,49	13.247.211,50
Recettes	4.627.471,01	8.619.740,49	13.247.211,50

Le BP 2013 présente les principales caractéristiques suivantes :

• **La maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement**, qui a permis de dégager un autofinancement de 1.605.303 €. Précisons que cette année encore, le compte administratif 2012 a été voté avant l'adoption du budget primitif, ce qui a permis la reprise immédiate des résultats de l'exercice précédent.

- Charges à caractère général (fournitures, entretien des bâtiments, assurances...) (1.947.500€)
- Charges de personnel (3.225.000€)
- Atténuation de produits (1.000€)
- Autres charges de gestion (subventions aux associations, au CCAS, participations aux syndicats intercommunaux) (1.375.273€)
- Charges financières (intérêt de la dette) (85.500€)
- Charges exceptionnelles (allocations aux étudiants et lycéens) (20.000€)
- Provision pour dépense imprévues (320.123€)
- Virement à la section d'investissement (autofinancement) (1.472.576€)
- Dotations aux amortissements (autofinancement) (132.727€)



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
hors reports 2012 (40.041 €)

• Des recettes de fonctionnement qui manquent de dynamisme :



• les dotations :

	2012	2013	Variation 2012/2013
Dotation forfaitaire	2.473.397	2.474.659	+ 0,05 %
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (estimation) *	731.821	731.821	-
Dotation Nationale de Péréquation (estimation) *	135.369	121.832	- 10,00 %
Dotation de Solidarité Rurale (estimation) *	94.403	94.000	- 0,43 %
Dotation de solidarité C.A.P.H.	741.646	741.646	-
FNGIR + DC RTP	96.309	96.309	-
Montant total des dotations	4.272.945	4.260.267	- 0,30 %

* Les montants exacts ont été communiqués tardivement et n'ont pu être intégrés au BP. La DSR passe de 94.000 à 106.663€ et surtout la commune étant classée en «DSR cible», elle percevra à ce titre 44.266€. Les dotations seront donc finalement en légère hausse.

• Le produit de la **fiscalité** qui, malgré des taux inchangés, augmente légèrement (+ 2,02 %), notamment en raison de la réévaluation de 1,8 % des bases des valeurs locatives par l'Etat et des nouvelles constructions. **Les contributions directes représentent 24,40 % des recettes réelles de fonctionnement**

Taux d'imposition 2013 (identiques depuis 2006)	
Taxe d'habitation	23,29 %
Taxe foncière (bâti)	22,32 %
Taxe foncière (non bâti)	69,78 %

• le non recours à l'**emprunt** qui permet de faire baisser la dette de la commune.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE			
Année	Population de référence (INSEE)	Encours de la dette par habitant	Moyenne nationale de la strate (villes de même importance)
2007	9383	508,35 €	747,00 €
2013	9206	259,80 € (soit une baisse de 48,89 % depuis 2007)	1002,00 €

• La poursuite des réalisations prévues en section d'investissement, les principales étant :

- travaux de voirie et trottoirs (cité Philippe et Couture, rues Louis Pergaud et Edouard Vaillant, provision) : 594.000 €
- réalisation d'un « parc urbain » en bout de la cité Couture : 720.600 €
- travaux d'accessibilité des bâtiments communaux : 470.000 €
- installation de portes d'entrée automatiques à la mairie : 15.000 €
- travaux d'isolation en vue d'économies d'énergie dans les écoles : 100.000 €
- réfection de la toiture du centre de PMI : 15.000 €
- rénovation et extension de la salle de sports Pironi : 98.000 €
- réhabilitation de la salle de sports Delaune : 120.000 €
- construction de locaux pour le football et l'athlétisme : 737.000 €
- création d'un sas d'entrée au centre culturel : 15.000 €
- travaux d'installation électrique au centre F.Deroubaix et au centre de PMI : 15.000 €

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS		Valeurs pour Escaudain (BP 2013)	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	757,59	1 018,00
2	Produit des impositions directes / population	196,24	464,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	804,22	1 123,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	352,42	637,00
5	Encours de la dette / population	259,80	1 002,00
6	Dotations globales de fonctionnement / population	371,66	217,00

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012	
RÉSULTAT D'ENSEMBLE (fonctionnement et investissement)	
DÉPENSES	RECETTES
9.127.158,00	11.636.592,02
Restes à réaliser : 1.049.162,24	Restes à réaliser : 783.811,70
Résultat définitif - excédent : 2.244.083,48	

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT...

REMERCIEMENTS AU PERSONNEL COMMUNAL

La municipalité souhaite remercier le personnel des services techniques qui, au cours des épisodes neigeux de ces dernières semaines, a été mobilisé chaque jour dès 4h du matin afin d'assurer la sécurité des Escaudinois en salant et dégageant les abords des écoles, des établissements publics et les rues de la ville où le département n'intervient pas.



COMPOSTAGE



Depuis 2007, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut est engagée dans une démarche de promotion du **compostage à domicile**. En effet, il vous est possible **d'acquérir un**

publique.

Si vous êtes déjà propriétaire d'un composteur mais que celui-ci est abîmé ou insuffisant, vous avez la possibilité de vous munir d'un **second composteur**.

composteur à un prix préférentiel en assistant à une réunion

Pour tous renseignements, contacter la régie composteurs au 03.27.21.47.76 ou pointinfodechets@agglo-porteduhainaut.fr

PERMANENCES DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE DE LA PORTE DU HAINAUT

Un conseiller est à votre disposition pour répondre gratuitement et objectivement à vos questions. Vous souhaitez :

- maîtriser l'énergie (isolation, ventilation, chauffage...)?
- identifier les aides financières allouées à votre projet?
- choisir des équipements moins consommateurs?
- favoriser les énergies renouvelables?
- réduire vos factures?

	Jour	Horaire	Lieu
CAPH (Raismes)	lundi au jeudi vendredi	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Z.A du Plouich rue du Commerce
Denain	1 ^{er} mardi du mois 3 ^e mardi du mois	9h - 12h 9h - 12h	Au CCAS 120 rue de Villars
Bouchain	1 ^{er} jeudi du mois 3 ^e jeudi du mois	14h - 17h 14h - 17h	Au Centre Médico Social rue Georges Daix
Saint-Amand-les-Eaux	1 ^{er} vendredi du mois 3 ^e vendredi du mois	9h - 12h 9h - 12h	Au CCAS Espace Solidarité Raymond Bédé

Permanences sur rendez-vous au 03.62.53.25.19 ou eiecaph@adilnord.fr

INCIVILITÉS



Nous avons pu constater cet hiver qu'une minorité d'Escaudinois ne respecte toujours pas les différents services mis à leur disposition. Les bennes à verres ne sont pas des décharges mais bien des points de collecte de verre mis à la disposition des habitants par la CAPH, or de nombreux déchets sont régulièrement déposés autour de ces équipements.

De même, le passage des encombrants a lieu quatre fois sur notre commune, et chaque fois, des déchets non collectés par les encombrants sont laissés sur les trottoirs. Pensez donc à vérifier la liste des déchets admis, celle-ci est consultable au dos des calendriers de collectes des ordures ménagères ou sur le site internet de la CAPH : <http://www.agglo-porteduhainaut.fr>.

DIVERS

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA VILLE

Une délégation de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut menée par son président, Alain BOCQUET, également député-maire de St-Amand-les-Eaux, accompagné de Jacky LAURE, maire d'Escaudain et vice-président en charge de la cohésion sociale, de la politique de la ville et des communes minières de la CAPH, et de Bernard ETHUIN, maire d'Haveluy et président de la commission sur la cohésion sociale, le logement et la rénovation urbaine de la CAPH, s'est rendue à Paris le 29 janvier dernier afin d'y rencontrer François LAMY, Ministre de la Ville.

Cette réunion de travail avait pour but d'attirer l'attention du Ministre sur les difficultés économiques et sociales auxquelles notre territoire est confronté afin qu'il en soit tenu compte dans le cadre de la prochaine réforme de la géographie prioritaire. La délégation a également insisté sur la nécessité de poursuivre le programme de rénovation urbaine (ANRU) tout comme celle de reconduire le classement en CUCS du territoire de la CAPH.



UNE ESCAUDINOISE DECORÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Dominique RISBOURG, actuellement proviseure de la cité scolaire Louis Pasteur de Somain, s'est en effet vu remettre les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à l'occasion d'une cérémonie organisée le 25 janvier dernier.

Une haute distinction qui lui a été décernée en reconnaissance de ses qualités humaines et professionnelles, et de son dévouement pour l'Éducation Nationale. Mme RISBOURG n'a en effet pas hésité une seconde, comme l'a si bien rappelé M. POLVENT, directeur académique honoraire des services de l'Éducation Nationale, qui lui a remis cette prestigieuse médaille, à accepter sa mutation à la tête de la cité scolaire Mousseron de Denain lorsque l'Inspection Académique l'a sollicitée en urgence pour rétablir une situation difficile.

Cette distinction met aussi à l'honneur une famille estimée et très engagée dans le réseau associatif Escaudinois : André, son mari, est président du club de tennis de table, alors que ses parents, Robert et Léonarde GUALANDRI, sont très impliqués dans le club de football et la section peinture sur soie du cercle laïque. Lors de ses remerciements, Mme RISBOURG n'a d'ailleurs pas manqué de mettre en avant son identité escaudinoise et le bonheur qu'elle en retire, saluant au passage la présence de M. Jacky LAURE, Maire d'Escaudain. La municipalité renouvelle à Dominique ses félicitations pour cette distinction qui indirectement met aussi à l'honneur la commune.



NOUVELLE HAUSSE DE LA POPULATION



La hausse de population que nous avons connue l'an dernier se confirme cette année, avec une population légale au 1er janvier fixée par l'INSEE à 9.206 habitants. Certes, la hausse n'est que de 14 habitants, mais la tendance est maintenant inversée. Celle-ci devrait se poursuivre avec la concrétisation de plusieurs programmes immobiliers actuellement en cours sur la commune.

Rappelons que le montant de plusieurs dotations de l'État, dont la principale, la dotation globale de fonctionnement, est fonction du nombre d'habitants de la commune.

SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE

La circulaire n°INTD1237286C du 20 novembre 2012 relative à l'opposition et à l'interdiction de sortie de territoire des mineurs est entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Désormais, la carte nationale d'identité ou le passeport, en cours de validité, suffisent à autoriser un mineur à franchir les frontières. En conséquence, la mairie ne délivre plus d'autorisation de sortie de territoire.

Pensez à vérifier la validité de la carte d'identité de vos enfants pour les éventuels voyages scolaires ou autres.



ÉLECTIONS 2014

Deux scrutins sont programmés en 2014 : les élections municipales en mars et les élections au Parlement européen en juin.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES 2014

Les inscriptions sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2013. Vous munir de votre carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif d'adresse de moins de trois mois.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES COMPLÉMENTAIRES 2014

Les ressortissants des 26 autres pays de l'Union Européenne ont



la possibilité de se faire inscrire sur les listes complémentaires pour :

les élections municipales

et / ou

les élections au Parlement Européen

Les personnes déjà inscrites sont invitées à passer en mairie pour vérifier que leur inscription concerne bien ces deux listes.

Les inscriptions sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2013. Vous munir de votre carte d'identité, de votre passeport, ou d'un titre de séjour en cours de validité et d'un justificatif d'adresse de moins de trois mois.

Les Espaces Numériques de Proximité



ENP MARCEL CACHIN
ÉCOLE MARCEL CACHIN
RUE PIERRE DEGEYER
59124 ESCAUDAIN

HORAIRE TEMPS SCOLAIRES :
Mardi de 17H00 à 19H00
Mercredi de 9H00 à 12H00
Jeudi de 17H00 à 19H00
Samedi de 14H00 à 18H00

HORAIRE TEMPS DE VACANCES :
Mardi de 14H00 à 18H00
Mercredi de 9H00 à 12H00
Jeudi de 14H00 à 18H00
(hors vacances d'été)

ENP PAUL SCHNEIDER
ÉCOLE PAUL SCHNEIDER
219, RUE PAUL BERT
59124 ESCAUDAIN

HORAIRE TEMPS SCOLAIRES :
Lundi de 18H00 à 21H00
Mercredi de 9H00 à 12H00
Vendredi de 17H00 à 20H00
Samedi de 9H00 à 13H00

HORAIRE TEMPS DE VACANCES :
Lundi de 13H00 à 20H00
Mercredi de 9H00 à 13H30
Jeudi de 16H45 à 20H15

La ville d'ESCAUDAIN et la CAPH affirment leur volonté du projet Territoire Numérique en vous proposant : 4 Espaces Numériques de Proximité. Ces espaces vous permettent en groupe ou individuellement de vous initier à l'informatique, d'effectuer vos démarches administratives, tout en disposant gratuitement d'un accompagnement humain.

Les services proposés :

Apprentissage des TIC pour tout public
Création multimedia
Ressources et équipements innovants
Soutien aux projets culturels
Soutien aux projets de quartier
Soutien à l'action sociale et à la réinsertion
Accompagnement des associations
Accès aux savoirs
Accès aux services publics
Accueil des demandeurs d'emploi
Accueil des entreprises
Accueil des groupes scolaires
Accueil des personnes handicapées
Accueil des seniors



ENP ROGER SALENGRO
ÉCOLE ROGER SALENGRO
RUE ROGER SALENGRO
59124 ESCAUDAIN

HORAIRE TEMPS SCOLAIRES :
Lundi de 17H00 à 19H00
Mercredi de 17H30 à 19H30
Vendredi de 17H00 à 19H00
Samedi de 10H00 à 12H00

HORAIRE TEMPS DE VACANCES :
Lundi de 14H00 à 17H00
Mercredi de 14H00 à 16H00
Vendredi de 14H00 à 17H00
(hors vacances d'été)

ENP VICTOR HUGO
ÉCOLE VICTOR HUGO
PLACE GAMBETTA
59124 ESCAUDAIN

HORAIRE TEMPS SCOLAIRES :
Mardi de 17H00 à 20H00
Mercredi de 14H00 à 19H00
Jeudi de 18H00 à 21H
Samedi de 10H00 à 12H00

HORAIRE TEMPS DE VACANCES :
Mardi de 13H00 à 20H00
Mercredi de 14H30 à 19H00
Jeudi de 13H00 à 16H30

RAPPEL DES RÈGLES D'ACCÈS AUX CYBER BASES

Marcel Cachin, Roger Salengro, Paul Schneider et Victor Hugo

Pour vous inscrire, vous devez vous munir de :

- * De votre fiche d'inscription (1) .
- * D'un justificatif de domicile.
- * D'une autorisation Parentale (pour les mineurs) (1).
- * Du règlement intérieur daté et signé (complété par les parents pour les mineurs) (1).
- * D'une attestation d'assurance.
- * D'une photocopie de la pièce d'identité

Pour vos visites suivantes :

- * Se conformer aux horaires d'ouverture et règles d'utilisation de l'Espace Numérique de Proximité et de ses services :
- * Réserver, au minimum 24 h à l'avance (ou à la séance précédente). La réservation est nominative. Après 10 minutes de retard sur l'heure prévue, le poste réservé pourra être attribué à un autre utilisateur ;
- * Se présenter à l'animateur/trice avant de s'installer à un ordinateur et lui signaler son départ de l'Espace Numérique ;
- * Se conformer aux consignes de l'animateur/trice ;
- * Ne pas se faire accompagner de plus d'une personne (1) venant de l'Espace Numérique ;
- * Accompagner ou faire accompagner par un adulte son ou ses enfants de moins de 12 ans et être, en tant que parent, entièrement responsable du comportement, et des actes de ses enfants mineurs qui fréquentent l'Espace Numérique ;
- * Ne communiquer à personne les identifiants et mot de passe reçus lors de son inscription et constituant son compte personnel d'accès aux services de l'Espace Numérique de Proximité ;

(1) Informations venant soit de votre école soit de la CAPH



Les espaces numériques organisent des ateliers tout au long de l'année. Chaque mois des thématiques vous sont proposées.

En avril :

En Juin :

En Septembre :

En Octobre :

Le développement durable

La fête de la musique

La fête du cinéma

Sortie randonnée

Les journées du patrimoine

La semaine du Goût

Infos pratiques

PÉRIODE DE VACANCES :

Vacances de printemps :

Début : du samedi 13 avril 2013

Fin : dimanche 29 avril 2013

Vacances d'été :

Début : du samedi 6 juillet 2013

Fin : lundi 2 septembre 2013 inclus

LES JOURS FÉRIÉS 2013 :

Mardi 1er janvier (Jour de l'an)

Lundi 1er avril (Pâques)

Mercredi 1er mai (fête du travail)

Mercredi 8 mai (armistice 39-45)

Jeudi 9 mai (jeudi de l'Ascension)

Lundi 20 mai (Pentecôte)

Dimanche 14 juillet (Fête nationale)

Jeudi 15 Août (Assomption)

Vendredi 1er novembre (Toussaint)

Lundi 11 novembre (Armistice 14-18)

Mercredi 25 décembre (Noël)

VOUS DÉBUTEZ

Vous découvrez l'informatique ou l'internet ?

En individuel ou en collectif. Vous poursuivez votre initiation à votre rythme.

ATELIERS

LES PREMIÈRES BASES DE L'INFORMATIQUE :

- * Premiers pas dans l'utilisation de l'informatique,
- * Apprendre à utiliser la souris, le clavier, se repérer à l'écran.

CLASSER, ORGANISER ET REPÉRER SES DOSSIERS ET DOCUMENTS :

- * Gérer son espace de travail.

SE REPÉRER DANS LE MONDE DE L'INFORMATIQUE :

- * L'informatique au quotidien.

LA CYBER-CITOYENNETÉ :

- * Us et coutumes d'internet.
- * Droits et devoirs.

CRÉER UN DOCUMENT NUMÉRIQUE :

- * Réaliser son premier document.
- * Rédiger, mettre en forme, sauvegarder et imprimer.

COMMUNIQUER AU MOYEN DE L'INFORMATIQUE :

- * Se familiariser à la communication par courrier électronique, messagerie instantanée

...

EFFECTUER UNE RECHERCHE PAR INTERNET, ... :

- * Se familiariser à la recherche sur le web

TRAVAUX PRATIQUES

METTRE EN PRATIQUE LES NOTIONS VUES DURANT LES ATELIERS, PAR LA RÉALISATION D'EXERCICES PROPOSÉS PAR L'ANIMATEUR :

- * Prise en main de l'ordinateur
- * Internet

Renseignements :

M. Sébastien SION
03 27 44 88 10



Mini-site cyber Base :

<http://escaudain.cyber-base.org>



Site de la ville :

<http://www.ville-escaudain.fr>

VOUS ÊTES

DEMANDEUR D'EMPLOI

Ma recherche d'emploi sur internet

Les pré-requis :

* Maîtriser le clavier et la souris.

* Gérer son espace de travail.

* Se repérer sur l'interface.

* Le traitement de texte.

* La navigation sur internet.

* ...

VOUS VOULEZ PROGRESSER

Vous êtes à l'aise avec l'informatique, l'internet et les e-mails ? Vous souhaitez compléter vos connaissances et découvrir de nouveaux usages.

ATELIERS

L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE :

- * Installer et désinstaller un logiciel,
- * Utiliser et définir un périphérique,
- * Pérenniser son ordinateur.

SE REPÉRER DANS LE MONDE DE L'INFORMATIQUE :

- * Découverte des TIC,
- * Ses différentes formes.

LA CYBER-CITOYENNETÉ :

- * Se protéger efficacement.
- * Les enfants sur le net.

CRÉER UN DOCUMENT NUMÉRIQUE :

- * Les différentes applications.
- * Traitement de texte.
- * Tableur.

* Retouche photo.

* Créer un diaporama.

* Créer du contenu multimédia.

COMMUNIQUER AU MOYEN DE L'INFORMATIQUE :

* Créer une pièce jointe.

* Consulter les administrations en ligne (ex : qu'est ce qu'un certificat de sécurité ...)

EFFECTUER UNE RECHERCHE PAR INTERNET, ... :

* Récupérer une information.

TRAVAUX PRATIQUES

METTRE EN PRATIQUE LES NOTIONS VUES DURANT LES ATELIERS, PAR LA RÉALISATION D'EXERCICES PROPOSÉS PAR L'ANIMATEUR

* Bureautique.

* Réalisation multimédia

MANIFESTATIONS À VENIR

MAI

- 1er mai** : fête du travail - défilé et remise des médailles du travail (11h : rassemblement rue de la Savonnerie, devant la médiathèque)
- Du 2 au 9 mai** : exposition de l'atelier Watteau (salle de la Jeunesse)
- 8 mai** : 68ème anniversaire de l'armistice de 1945 - défilé (11h : rassemblement zone d'activités des Six Marianne)
- 8 mai** : tir du Roy, organisé par les archers escaudinois (stade municipal)
- 11 mai** : spectacle de danse, organisé par le Cercle Laïque (salle de la Jeunesse)
- 12 mai** : brocante, organisée par l'association Nord Escaudain (parking école Marcel Cachin)
- 12 mai** : tournoi benjamins de basket masculin (salle Allende)
- 17 mai** : course contre la faim (stade municipal)
- Du 18 au 20 mai** : tournoi international de football U15 « Fabrice Dojo » (stade municipal)
- Du 18 mai au 16 juin** : tournoi open de tennis François Coudert (salles Allende et Pironi)
- 22 mai** : réception de la fête des mères (salle des mariages)
- 25 mai** : fête des voisins (Cité Nervo)
- 26 mai** : rallye touristique, organisé par le Cercle Laïque (foyer Jacques Brel)

JUIN

- 1er juin** : tournoi de basket masculin U20 (salle Allende)
- 2 juin** : brocante, organisée par le club des supporters du football (place Gambetta)
- 7 juin** : randonnée VTT nocturne des lampistes (stade municipal)
- 8 juin** : hommage aux morts en Indochine (monument aux morts)
- 15 juin** : journée portes ouvertes du Cercle Laïque (foyer Jacques Brel)
- 18 juin** : commémoration de l'appel du 18 juin 1940 (monuments aux morts)
- 19 juin** : remise des prix de la quinzaine commerciale (salle de la Jeunesse)
- Du 20 au 23 juin** : 20ème anniversaire du jumelage Escaudain-Ruhla
- 21 juin** : remise des prix du collège Félicien Joly (salle Pironi)
- 21 juin** : fête de la musique (place Gambetta)
- 21 juin** : remise des prix de l'école de musique (salle de la Jeunesse)
- 23 juin** : concert de l'harmonie (salle de la Jeunesse)
- 26 juin** : don du sang (salle de la Jeunesse)
- 29 juin** : gala de danse de l'association Bimbo (théâtre de Denain)
- 30 juin** : tir Beursault des archers (stade municipal)

JUILLET

- Du 6 au 9 juillet** : ducasse (place Gambetta)
- 7 juillet** : brocante organisée par le Comité des Fêtes de la Cité Nervo (Cité Nervo)
- 13 juillet** : festivités du 14 juillet (20h30 : concerts sur la place Gambetta - 23h : feu d'artifices au stade municipal - Programme et horaires des spectacles visibles sur le site de la ville courant Juin)
- 14 juillet** : fête nationale (11h15 : rassemblement au monument aux morts)
- 29 et 30 juillet** : fête de fin du centre de loisirs sans hébergement (salle de la Jeunesse)

LA TRIBUNE DES GROUPES ●●●●●

GROUPE «Agir Ensemble pour Escaudain»

(Groupe des élus Communistes et Républicains)

Le 9 avril 2013 notre groupe a adopté le dernier budget de notre mandat. Celui-ci a été le plus difficile pour deux raisons : d'abord, la dégradation accélérée de la situation économique, ensuite le gel des dotations de l'Etat dont nous dépendons beaucoup.

C'est pourquoi la période qui s'ouvre ne demande pas seulement de notre part une grande capacité de maîtrise, elle demande aussi du courage, forgé sur un modèle éprouvé : L'ESPRIT DE RÉSISTANCE. Elle demande enfin de ne pas perdre de vue ce qui fonde l'engagement de notre groupe : LE SENS D'UN AVENIR MEILLEUR.

Le chômage dans notre ville est supérieur à la moyenne nationale. Les files d'attente ne cessent de s'allonger aux Restaurants du Cœur et au Secours Populaire. Cette réalité douloureuse nous oblige à un devoir permanent d'attention. Jamais durant ce mandat nous avons haussé les taux de la fiscalité locale. Notre commune a toujours maintenu un niveau important de service public ainsi qu'une aide non négligeable aux associations culturelles, sportives et de quartiers. Cela, grâce à une gestion saine, rigoureuse, réaliste, mais prudente.

Nous avons beaucoup d'espoir avec le changement politique intervenu en mai-juin 2012. Force est de constater que le changement n'est pas celui qu'on attendait. Il n'en reste pas moins que notre groupe fera tout pour qu'il continue de faire bon vivre à Escaudain.

Vos élus : Jacky LAURE, Bruno SALIGOT,

Jeannette MARCUZZI, Annick TRIoux, Jean-Charles WERY, Edith GIL, Jeanne-Aimée PARYS, Franca PETRIOLI, Chantal PAGANO, Thierry ABDELOUAHED, Sylvie SCHUTT, Ali BENAMARA, Rarib LAAMIMAT, Abdelaziz LOUGHANI.

(Groupe Parti Socialiste)

Le groupe socialiste note que l'élaboration du budget qui s'est faite dans un contexte économique et social très difficile et des inquiétudes sur les subventions s'achève aujourd'hui par un constat : on ne s'en sort pas si mal. Essentiellement parce que notre situation de ville pauvre a été revue, que les critères plus favorables à nos finances ont été retenus et que, grâce à ce gouvernement, nous bénéficions aujourd'hui de subventions supplémentaires qui nous permettront au moins pour l'an prochain de mettre en place plus facilement les rythmes scolaires. Lors du débat d'orientation budgétaire nous avons émis trois pistes qui nous paraissent bonnes à mettre en œuvre pour ce budget 2013.

Tout d'abord la pression fiscale qui reste la même.

Ensuite sur l'absence d'emprunt. C'est le cas encore cette année. C'est bien. On ne va pas, pour le plaisir, emprunter à bas coût pour acheter des brouettes car il n'y a pas de projet important à financer!

Enfin sur les économies d'énergie et son corollaire, les investissements dans les bâtiments publics pour en améliorer l'isolation. Près de 15.000 euros d'économie d'énergie ont ainsi été effectuées depuis que nous investissons dans nos écoles notamment. Plus que jamais

il s'agit d'accélérer ces investissements. Pour nous, cela doit être une vraie priorité assumée. En effet, par rapport aux engagements pris en 2008, on est loin du compte. Nous sommes en attente d'une vraie accélération. En vain, nous réclamons depuis de nombreuses années la vente de ces terrains, leur aménagement notamment ceux de St Marck qui nous auraient permis d'accélérer ces rénovations, celles des cours de maternelles, celles de l'isolation des écoles.

Si certains se plaignent du poids de la crise sur notre population, dure réalité, nous avons eu l'opportunité d'aider les Escaudinois. En effet, beaucoup de familles sont concernées par la restauration, l'ALSH, nos écoles municipales... Malgré de nombreuses réunions pour trouver une tarification adaptée aux revenus qui tiendraient compte du quotient familial et aiderait les familles les plus modestes comme celle des classes moyennes, il n'y a pas eu de résultat.

Enfin nous réclamons depuis de nombreuses années qu'une vraie péréquation soit effectuée entre les communes riches et pauvres de la CAPH, pas pour donner autant aux plus riches qu'aux plus pauvres, prendre aux uns sans redistribuer aux autres, non. Aussi, nous espérons que les discussions engagées à la CAPH nous donneront satisfaction. Ce qui aiderait nos finances...

Claude CAULIEZ, Christine TRYBUS, Jacques GAZZARIN, Christelle GUIOT, Michel PLYGA, Marc DUHEM, Annie CZARNECKI, Catherine MERCIER, Sandrine GOURDIN.

GROUPE U.N.I.C.

• **INSÉCURITÉ** : Nous montons d'un cran avec le braquage de notre supérette et le traumatisme subi par les victimes (salariés et clients). Il nous faut donc nous poser la question : peut-on considérer que l'élaboration d'un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance fasse partie des mesures radicales pour assurer la tranquillité et la sécurité de nos concitoyens ?

• **RYTHMES SCOLAIRES** : Le groupe UNIC est favorable à la mise en place du système en 2014 ainsi qu'à la réalisation des activités culturelles et sportives en fin de journée.

• **BUDGET 2013** : Même s'il répond partiellement à nos demandes (pas d'augmentation des taxes locales, pas de baisse des subventions aux

associations, pas de recours à l'emprunt mais à l'autofinancement), le groupe UNIC émet cependant des réserves malgré le consensus républicain établi en raison de la crise. Nous estimons en effet que la commune paye aujourd'hui l'erreur de gestion de 2008 en ce qui concerne le syndicat des Grangettes (retrait préconisé en 2007 mais reconduction en 2008) et continue d'en subir les conséquences : coût annuel 60.000 €. Par courrier en date du 19 janvier dernier, l'UNIC a demandé à M. le Maire le retrait de la ville d'Escaudain du syndicat intercommunal des Grangettes !

Le groupe UNIC ayant été associé à l'élaboration du budget 2013 a voté celui-ci.

Francis DUFOUR, Ida PIERIN, Gérard DECAMPS

GROUPE « Le Nouvel Élan Escaudinois »

Les élus du Nouvel Élan vous font un point sur la dernière année de mandat, 2014 approche.

Et nous voyons des choses qui nous font doucement sourire, le Maire a respecté son engagement : il restera jusqu'en 2014. Son dernier mandat fut respectueux, il n'a pas augmenté la dette de la ville qui était déjà suffisamment lourde. Contrat rempli, enfin presque. D'autres sont déjà sur la ligne de départ, proposant et suggérant de-ci de-là de nouvelles orientations sachant qu'ils sont à ce jour dans la majorité. Nous voyons fleurir des tracts, des calendriers avec la photo du candidat. Ne seraient-ils plus ensemble ou une scission est-elle en cours, allez savoir !!! D'autres encore dans l'opposition adhèrent au PS à Lille, sachant qu'il y a une section PS à Escaudain. Bizarre vous avez dit bizarre ? Et bien non !!! Les opportunistes sont légions en politique, d'ailleurs Jacques Dutronc leur a écrit une chanson. Voilà comment se présentent les élections de 2014 qui approchent à grand pas.

Quand on est un Maire de Gauche, on est mal à l'aise aussi. Parce qu'ils sont comme sœur Anne, ils ne voient rien venir, sinon la promesse de la baisse

de la DGF de 2,25 milliards en 2014. Ça va être sympa, de se faire réélire ou être quand on est de la même majorité que le gouvernement, avec un cadeau pareil !!! On traite les communes comme de grandes dépendantes alors qu'elles sont au contact d'une population qui a besoin de plus en plus de services. Et comment boucler un budget lorsque les recettes baissent et que les dépenses augmentent mécaniquement ? Rien ne nous empêche de dire tout haut que l'Etat se fiche de nous. Les salaires sont indexés, ils augmentent un peu chaque année.

Et le gaz ? L'électricité ? On les paye comment ces augmentations si la DGF stagne ?

Un exemple tout bête : c'est la Réussite Éducative. Une bonne idée au départ, financée par l'Etat à 100% au début, mais plus maintenant. Nous n'avons sans doute plus besoin que l'éducation réussisse... ? Ce printemps, le conseil municipal a procédé au vote du budget primitif et les élus de notre groupe l'ont voté. Nous tenons à vous donner les principales raisons de notre vote. Les points importants de ce budget sont le maintien des taux d'imposition au niveau de 2012, le non recours à l'emprunt et un niveau d'excédent correct.

En ce qui concerne les crèches, les haltes garderies, les services nouveaux à la population, aux familles... rien ! Tout cela n'incite pas les gens qui veulent devenir propriétaires à rejoindre notre commune. A côté de cela, la ville continue de construire des logements sociaux. Certes il en faut, nous ne sommes pas contre, mais nous pensons qu'Escaudain remplit largement ses obligations en ce domaine. Il ne faudrait pas remettre en cause la mixité sociale. Et afin de renflouer les caisses de la commune, de faire rentrer plus d'argent dans les caisses de la ville, il nous faut aussi davantage de propriétaires. Car les caisses sont vides...

En ce qui concerne les recettes, les différentes dotations de l'Etat et le concours de la CAPH sont dans la continuité des années précédentes. L'importance de ces subventions dans le budget montre quand même la grande dépendance de notre commune.

Le Nouvel Élan, formation d'opposition, suit tout au long de l'année les actions de la majorité PC/PS afin de vous servir et vous informer.

Vos élus, Jean-Louis FOULON, Muriel BUISINE, José GAMEZ